

Commission des champs de bataille nationaux
The National Battlefields Commission

RAPPORT D'ÉTAPE 2023 - ACCESSIBILITÉ



This document is also available in English.

Commission des champs de bataille nationaux
835, avenue Wilfrid-Laurier
Québec (Québec), G1R 2L3

Tél. : 418 649-6172

<http://www.ccbn-nbc.gc.ca/fr/>

Commission des champs de bataille nationaux
Rapport d'étape - Accessibilité

No° de catalogue CH58-2/18F-PDF (fichier PDF français)
ISSN 2817-9145

1. Renseignements généraux

1.1. Transmettre toute rétroaction

La personne suivante est désignée pour recevoir la rétroaction et effectuer les suivis appropriés avec la personne, dans la mesure où elle n'est pas anonyme :

Secrétaire-directrice générale

De même, toute rétroaction peut être communiquée [en ligne](#).

1.2. Joindre la CCBN

Voici les renseignements sur les façons de joindre la Commission des champs de bataille nationaux (CCBN) :

Par la poste	835, avenue Wilfrid-Laurier Québec (Québec) GIR 2L3
Par téléphone	418 649-6172
Par courriel	information@ccbn-nbc.gc.ca
En ligne	https://www.canada.ca/fr/commission-champs-bataille-nationaux/organisation/accessibilite.html
Via les médias sociaux	https://www.facebook.com/plainesdabraham https://www.instagram.com/plaines_dabraham/

La CCBN est en démarches pour la mise en place d'une ligne ATS.

Toute demande de copie du présent rapport d'étape ou du plan sur l'accessibilité dans un support de substitution peut être soumise en joignant la CCBN.

1.3. Aperçu du présent rapport d'étape

Le présent rapport d'étape pour 2023 présente dans un premier temps ce qui a trait aux domaines visés par l'article 5 de la *Loi canadienne sur l'accessibilité* quant à la mise en œuvre du plan sur l'accessibilité et les progrès réalisés en ce sens. Ensuite une section est consacrée aux consultations, soit ce qui découle du processus de rétroaction et ce qui résulte de la consultation de personnes en situation de handicap. Enfin, l'état des formations suivies en matière d'accessibilité est présenté.

2. Acquisition de biens et services

Ce qui est prévu au Plan sur l'accessibilité

OBJECTIFS	ÉCHÉANCE
a) Élaborer des exigences d'accessibilité pour l'acquisition des biens et des services. Inclure des critères d'accessibilité dans les contrats, le cas échéant. Par exemple, veiller à l'application des normes d'accessibilité par les fournisseurs en communication (notamment pour le graphisme et le numérique).	31 mars 2024
b) Établir une procédure pour l'identification des équipements novateurs en matière d'accessibilité lors du remplacement des équipements.	En continu

Progrès réalisés

- 2.1 La CCBN a inclus des critères d'accessibilité pour l'application des normes d'accessibilité par les fournisseurs en communication, notamment dans l'appel d'offres/cahier de charges qu'elle a élaboré pour la refonte de son site Internet.
- 2.2 En matière d'acquisition de biens, la CCBN doit parfois répondre à des questions en lien avec l'accessibilité. La CCBN est en voie d'intégrer une clause contractuelle en lien avec l'accessibilité pour ses appels d'offres et ses contrats.

3. Environnement bâti et installations

Ce qui est prévu au Plan sur l'accessibilité

ORIENTATIONS	ÉCHÉANCE
a) Établir un plan d'action réaliste pour les nombreuses rénovations à venir qui seront vues comme une opportunité. Analyser le rapport de Kéroul pour dégager les priorités de ce plan d'action. A titre d'exemple, rénover les Toilettes situées près du poste de sûreté.	31 mars 2024
b) Recourir au comité consultatif externe en accessibilité pour une consultation à propos de la planification des projets majeurs de rénovation ou de modification de l'environnement bâti et des installations.	En continu
c) Développer une meilleure fluidité dans le parc, avec une meilleure signalisation, un meilleur accès. Par exemple, revoir l'accès aux monuments et aux plaques, s'assurer de l'entretien régulier des débarcadères, revoir l'ensemble des sanitaires et leur accessibilité.	En continu
d) Établir un plan d'amélioration de la signalisation (affichage directionnel).	31 mars 2024
e) Établir une veille pour recueillir les meilleures pratiques concernant les lieux patrimoniaux qui ont été rendus accessibles.	En continu
f) Se coordonner avec les propriétaires des terrains adjacents pour renforcer l'accessibilité. Par exemple, avenue De Bernières, en vue des travaux de la Ville pour les conduites d'eau, entamer une réflexion avec la Ville de Québec afin de mettre une plaque podotactile sur le trottoir et différents aménagements favorisant l'accessibilité.	31 mars 2024
g) Saisir les opportunités d'intégration des exigences en matière d'accessibilité lors de la reconfiguration des débarcadères ou des stationnements.	En continu

Progrès réalisés

3.1 La CCBN a reçu le rapport de Kéroul et celui-ci a été communiqué aux équipes impliquées afin de leur permettre d'en prendre connaissance. Une concertation interne est à prévoir afin de dégager les priorités du plan d'action quant aux rénovations à venir. De même, la CCBN prévoit consulter (à compter de la 2^e rencontre) le comité consultatif externe en accessibilité au sujet de la planification des projets majeurs de rénovation ou de modification de l'environnement bâti et des installations après la première rencontre;

3.2 L'aménagement de l'avenue De Bernières comprend l'aménagement de plaques podotactiles sur le trottoir et intègre également différents aménagements favorisant l'accessibilité.

4. Technologies de l'information et des communications

Ce qui est prévu au Plan sur l'accessibilité

ORIENTATIONS	ÉCHÉANCE
a) Réaliser les travaux de refonte du site web plainedabraham.ca en respectant les règles d'accessibilité des contenus WEB (WCAG 2.0) niveau AA.	31 mars 2026
b) Intégrer au cahier des charges un volet complet sur l'accessibilité.	31 mars 2024
c) Analyser les commentaires de rétroaction des utilisateurs des sites web dans une perspective d'amélioration continue.	En continu
d) Appliquer les directives fédérales d'accessibilité web pour canada.ca	31 mars 2024

Progrès réalisés

- 4.1 L'appel d'offre/cahier de charge pour la refonte du site Internet de la CCBN inclus un volet sur l'accessibilité;
- 4.2 La CCBN demeure continuellement à l'affût de la réception de commentaires de rétroaction via son site Internet afin d'en faire l'analyse et le suivi à l'interne. La CCBN a fait une publication sur ses réseaux sociaux en novembre 2023 visant à rappeler aux gens que leur contribution est importante. La CCBN a déjà reçu certains commentaires qui ont été pris en compte, voir à la section 10.

5. Communications (p.1 de 2)

Ce qui est prévu au Plan sur l'accessibilité

ORIENTATIONS	ÉCHÉANCE
a) Rendre plus visibles l'engagement et les réalisations en matière d'accessibilité dans les communications externes et internes. Dans l'infolettre interne au personnel, ajouter régulièrement une rubrique sur l'accessibilité.	En continu
b) Augmenter la visibilité des personnes handicapées dans le contenu du site Internet et dans les activités de communication et de promotion déployées. Veiller à constituer une banque d'images reflétant la diversité du public.	En continu

Progrès réalisés

5.1. La CCBN rend plus visible son engagement en matière d'accessibilité. En effet, la CCBN l'a fait de différentes façons comme par la présentation devant l'ensemble des employés à la dernière rencontre des membres du personnel, par l'inclusion d'une rubrique dans l'infolettre interne au personnel, une publication sur les réseaux sociaux de la CCBN, etc. Cela a aussi été fait en préparation du plan sur l'accessibilité où des rencontres internes avec des représentants de chaque direction ont été tenues et par la mise sur pied d'un comité interne sur l'accessibilité;

5.2. La CCBN a la volonté de se constituer une banque d'images reflétant la diversité du public. Une employée de la CCBN a été dédiée à cette fin et doit éventuellement être en lien avec divers organismes représentant les personnes en situation de handicap pour une

5. Communications (p.2 de 2)

Ce qui est prévu au Plan sur l'accessibilité (suite)

ORIENTATIONS	ÉCHÉANCE
c) Créer un aide-mémoire ou une norme définissant une publication accessible afin de l'appliquer dans toutes les publications.	31 mars 2024
d) Stimuler des échanges et une implication avec la communauté locale d'organismes représentant des personnes handicapées.	En continu
e) Sonder les visiteurs sur les besoins en accessibilité et améliorer les possibilités de rétroaction de la part des visiteurs.	En continu
f) Systématiser les sous-titres dans les vidéos.	31 mars 2024

Progrès réalisés (suite)

implication à cet égard. Ces démarches viseront à augmenter la visibilité des personnes en situation d'handicap dans le contenu du site Internet et dans les activités de communication et de promotion de la CCBN;

5.3. L'aide-mémoire n'a pas encore été élaboré mais devrait l'être dans le respect de l'échéance du 31 mars 2024;

5.4. Sur ses réseaux sociaux, la CCBN fait des publications en lien avec l'accessibilité et certaines visent à stimuler les échanges par la demande de rétroaction. À compter de décembre 2023, la CCBN sera impliquée directement avec certains organismes représentant les personnes en situation de handicap avec la mise sur pied de son comité consultatif externe en accessibilité;

5.5. La CCBN systématise l'insertion de sous-titres dans les vidéos qu'elle produit.

6. Conception et prestation de programmes et de services (p.1 de 2)

Ce qui est prévu au Plan sur l'accessibilité

ORIENTATIONS	ÉCHÉANCE
a) Améliorer l'accessibilité des expositions après consultation des clientèles visées et recueillir les meilleures pratiques (Ajout du braille ou d'informations tactiles, carte tactile, ajouts de transcription ou sous-titres, activités multisensorielles, etc.). Sensibiliser le personnel concerné aux meilleures pratiques.	31 mars 2025
b) Revoir sous l'angle de l'accessibilité la politique d'utilisation du territoire, notamment en consultant le comité consultatif externe en accessibilité.	31 mars 2024
b.1) Veiller à s'assurer que l'essentiel des services et les installations temporaires respectent des critères d'accessibilité (signalisation, transport, gradins, comptoirs alimentaires, etc.).	31 mars 2025
c) Partager avec les partenaires et organisateurs d'événements de services les rétroactions des visiteurs quant à l'accessibilité.	En continu
d) Instaurer un mécanisme d'amélioration continue à partir des rétroactions obtenues et des sondages effectués auprès des visiteurs.	31 mars 2024
e) Revoir la signalisation interne pour la rendre la plus accessible possible (choix des couleurs et des caractères de la signalisation, niveau de langue, etc.).	31 mars 2026
f) Développer des alternatives de visite à l'inaccessibilité de certains bâtiments patrimoniaux (tours) en consultant les clientèles concernées et en analysant les meilleures pratiques.	31 mars 2026
g) Développer des programmes ou des moments pour l'accueil spécifique de certaines clientèles et publiciser ces actions pour les faire connaître aux publics concernés.	31 mars 2025
h) Continuer la sensibilisation et la formation du personnel à la diversité de la clientèle.	En continu

Progrès réalisés

- 6.1 Afin d'améliorer l'accessibilité de ses expositions, la CCBN a instauré du sous-titrage en français et en anglais dans la projection *Batailles* qu'elle présente au Musée des plaines d'Abraham. Ceux-ci sont disponibles sur demande sur l'écran principale ou sur une tablette électronique;
- 6.2 De même, la CCBN offre un accompagnement personnalisé selon les besoins de la personne en situation d'handicap et le type d'handicap pour la visite de ses expositions au Musée des plaines d'Abraham, le tout similairement à ce qui est en place pour la clientèle de groupe;
- 6.3 De plus, la CCBN est en voie de rendre accessible par un mode alternatif qu'en présence, la tour Martello 1. S'agissant d'un bâtiment patrimonial inaccessible aux personnes utilisant un fauteuil roulant, la CCBN a effectué un

6. Conception et prestation de programmes et de services (p.2 de 2)

Progrès réalisés (suite)

tournage du lieu. Les images sont actuellement en montage;

- 6.4 La CCBN a également apporté certaines modifications à sa *Directive* (interne) *sur les chiens d'assistance* pour la clarifier;
- 6.5 Les préposés à l'accueil de la CCBN auront prochainement un outil de travail en matière d'accessibilité, soit un cartable avec des informations regroupées sous le titre de « Plan, information et directives ». Ceci contribuera à sensibiliser et accroître les connaissances du personnel quant à la diversité de la clientèle de la CCBN;

- 6.6 Le volet accessibilité de la *Politique d'utilisation du territoire* de la CCBN sera éventuellement (à compter d'une 2^e rencontre) porté à la considération de son comité consultatif externe en accessibilité afin d'intégrer les éléments pertinents. La CCBN a déjà commencé à recueillir des points d'améliorations à exiger aux organisateurs d'événements quant aux installations temporaires et à leur partager de ce qui émane de la rétroaction reçue. Le tout s'inscrit dans le mécanisme en place d'amélioration continue souhaitée.

7. Transport

Ce qui est prévu au Plan sur l'accessibilité

ORIENTATIONS	ÉCHÉANCE
a) Explorer les options permettant de maximiser le transport accessible à destination et en provenance du territoire sous sa responsabilité avec les partenaires concernés.	31 mars 2024
b) Améliorer l'accompagnement pour diriger les personnes handicapées vers les stationnements ou pour leur permettre de se diriger à partir du stationnement ou du lieu de débarquement vers leurs activités.	En continu
c) Veiller à l'accessibilité du Bus d'Abraham lors de son remplacement.	En continu

Progrès réalisés

7.1. Bien que déjà accessible aux personnes à mobilité réduite, la CCBN prévoit déjà des critères spécifiques adaptés en vue de l'achat du prochain Bus d'Abraham.

8. Emploi

Ce qui est prévu au Plan sur l'accessibilité

ORIENTATIONS	ANNÉE
a) Revoir les affichages externes pour qu'ils traduisent une approche inclusive dans le processus de recrutement. Prévoir des mesures pour faciliter l'accès à l'emploi des personnes handicapées.	31 mars 2024
b) Diversifier les bassins de recrutement pour rejoindre les personnes handicapées en se rapprochant des organismes en employabilité qui les accompagnent.	En continu
c) Poursuivre la formation sur la sensibilisation à un milieu de travail où prévalent des valeurs de diversité et d'inclusion auprès du personnel.	En continu

Progrès réalisés

- 8.1. La CCBN prévoit une clause d'équité en emploi dans ses affichages externes dans une approche inclusive pour son processus de recrutement;
- 8.2. Les différents services de la CCBN doivent continuer de respecter le plan de formation établi dans le plan sur l'accessibilité.

9. Consultations

9.1. Manière dont la CCBN a consulté les personnes en situation de handicap pour la préparation du rapport d'étape

La CCBN a constitué un comité consultatif externe en accessibilité. Les membres sont des personnes en situation de handicap. Ils ont reçu la documentation comprenant le plan sur l'accessibilité et le présent rapport d'étape en vue d'une première rencontre du comité.

Cette rencontre visait à recueillir leur rétroaction sur la documentation et les progrès de mise en œuvre du plan sur l'accessibilité de la CCBN.

Une série de questions a été transmise au préalable aux membres avec le reste de la documentation.

Les membres ont pu librement s'exprimer pour indiquer à la CCBN comment elle peut améliorer son rapport d'étape.

La CCBN a retenu que son rapport d'étape était à la satisfaction des membres qui l'ont qualifié de « très clair et très concis ». Les membres trouvaient toutefois déplaisant de devoir faire des allers-retours entre le Plan sur l'accessibilité et le Rapport d'étape pour voir ce qui était prévu. Ce commentaire a été pris en compte pour la présente version du Rapport d'étape afin de réduire la nécessité de se référer au Plan sur l'accessibilité.

10. Rétroaction

10.1. Information reçue dans le cadre du processus de rétroaction et manière dont la CCBN a tenu compte de l'information reçue dans le cadre du processus de rétroaction

10.1.1. Rétroaction reçue concernant les ondes

Contexte

Cette rétroaction visait à informer la CCBN de la maladie des micro-ondes et de l'impact de routeurs dans le Musée des plaines d'Abraham.

Il a été suggéré que soient mises en mode avion les tablettes numériques afin d'éteindre le Wi-Fi sur celles-ci pour éviter qu'elles émettent des ondes.

Prise en compte de l'information par la CCBN

La CCBN a tenu compte de l'information reçue dans le cadre du processus de rétroaction en mettant les tablettes de l'exposition AERIA en mode avion.

10.1.2. Rétroaction reçue concernant les obstacles physiques à l'accès à un événement

Contexte

La personne qui a soumis cette rétroaction utilise un fauteuil roulant. Elle a voulu accéder aux espaces gazonnés sur le site d'un événement se déroulant sur les Plaines à l'été 2023 pour y accompagner son enfant aux jeux gonflables.

Il y avait des obstacles à l'accès au site notamment en raison de la présence de camion le long des bordures de rue abaissées. Ailleurs la hauteur de la bordure de rue ne permettait pas non plus d'accéder en fauteuil roulant.

Prise en compte de l'information par la CCBN

La CCBN prendra les mesures requises auprès de l'organisateur de cet événement afin que les bordures de rue où il y a un abaissement soit dégagées en tout temps lors de leur événement.

De même, la CCBN sensibilisera tous les organisateurs à l'accessibilité dans le cadre de leur événement.

10.1.3. Rétroaction reçue concernant l'accès à une table à pique-nique adaptée

Contexte

La personne ayant soumis cette rétroaction mentionne qu'elle souhaiterait qu'il y ait une table à pique-nique conçue pour être accessible par les usagers en fauteuil roulant dans le secteur est de la grande plaine, à proximité du Musée national des beaux-arts du Québec.

Prise en compte de l'information par la CCBN

La CCBN a pris bonne note de ce besoin et dès le printemps 2024, une des quelques tables à pique-nique accessibles dont dispose la CCBN sera installée dans ce secteur de la grande plaine.

10.1.4. Rétroaction reçue concernant l'ajout de toilettes accessibles dans un secteur du parc

Contexte

Cette rétroaction vise à demander l'ajout de toilettes (dont des toilettes accessibles) quatre saisons à côté de la cabane à fartage dans le secteur ouest de la grande plaine.

Prise en compte de l'information par la CCBN

La CCBN ne prévoit pas l'installation de toilettes dans ce secteur du parc. Toutefois, les usagers peuvent en hiver, être redirigés vers les unités sanitaires du chalet des patineurs (comprenant des toilettes accessibles) à la grande plaine et en toute saison, les usagers peuvent utiliser celles du poste de sûreté qui ne sont pas accessibles en fauteuil roulant pour l'instant.

11. Formation

Le personnel de la CCBN suit actuellement le plan de formation établi dans le plan sur l'accessibilité. L'échéancier a été communiqué à chacun des directeurs quant aux formations qui concernent leur secteur.